

MONIÈRE, Denis, *Le combat des chefs. Analyse des débats télévisés au Canada*. Montréal, Québec/Amérique, 1992. 284 p.

Michel Lévesque

Volume 47, Number 3, Winter 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305265ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305265ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lévesque, M. (1994). Review of [MONIÈRE, Denis, *Le combat des chefs. Analyse des débats télévisés au Canada*. Montréal, Québec/Amérique, 1992. 284 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47(3), 449–452.
<https://doi.org/10.7202/305265ar>

MONIÈRE, Denis, *Le combat des chefs. Analyse des débats télévisés au Canada*. Montréal, Québec/Amérique, 1992. 284 p.

Le dernier ouvrage du prolifique auteur Denis Monière nous présente une analyse détaillée des débats télévisés qui se sont tenus à l'occasion des élections fédérales de 1968, de 1979, de 1984 et de 1988.

L'objectif poursuivi par l'auteur est double. Premièrement, il veut «comparer les performances lexicales des chefs afin de tester certaines hypothèses sur les rapports entre les stratégies de communication adoptées par les chefs et leur rôle respectif dans le système partisan» (p. 13). Deuxièmement, il cherche à vérifier trois thèses: 1) si les discours politiques ont tendance à être ambigus; 2) si les partis ont tendance à se ressembler; et 3) quels sont les effets produits par lesdits débats.

Pour répondre à ses interrogations, Monière s'intéresse à l'organisation et à la formule retenue pour les débats, aux réactions des médias et aux effets de ceux-ci sur le comportement de l'électorat. Il utilise une méthode d'analyse quantitative et qualitative du lexique des chefs dont le but est «de mesurer les caractéristiques statistiques des discours, la personnalisation des messages, les thèmes développés et la rhétorique utilisée» (p. 39). Le travail considérable accompli par l'auteur portera donc sur les engagements spécifiques, sur le nombre de fois qu'un mot est utilisé (il retient les 25 mots le plus souvent mentionnés), sur le temps des verbes utilisés, sur l'utilisation du je ou du nous, sur l'utilisation des chiffres, le nombre de mots par phrases, le nombre de mots prononcés à la minute et sur les noms de personnes citées. Outre le vocabulaire, Monière étudie également la gestuelle des leaders au petit écran. Il retient les gestes des mains («gestes où les deux mains étaient entièrement visibles à l'écran») qu'il regroupe en huit catégories (p. 50) ainsi que les sourires.

De tout cet appareil méthodologique il ressort que le discours politique des débats a tendance à être vague et ambigu. «L'ambiguïté devient ainsi la règle de la communication efficace» (sic) (p. 271). De plus, le Parti libéral du Canada et le Parti progressiste-conservateur ont plutôt tendance à adopter des positions semblables dans la plupart des cas faisant en sorte qu'ils sont «aussi différents que la carte de crédit Visa et la carte de crédit Master Card», selon une figure de style utilisée lors du débat de 1984 par le chef du NPD, Ed Broadbent, pour décrire ses adversaires. Mais ces trois partis ont souvent des positions identiques. Ainsi en 1968, ils s'opposaient à la divulgation de la liste de leurs souscripteurs, au statut particulier pour le Québec et étaient tous d'accord, entre autres, sur la réduction des dépenses pour

la fonction publique fédérale et la nécessité d'une aide aux fermiers de l'Ouest. Lors du débat de 1979, ils seront tous trois d'accord pour refuser un débat portant sur les questions qui intéressent plus spécifiquement les femmes.

De plus, constate l'auteur, le chef du gouvernement et les chefs des partis d'opposition se distinguent dans leur discours respectif. Le premier défend ses réalisations tandis que les seconds se montrent plus critiques et agressifs. Ainsi Brian Mulroney, alors chef de l'opposition, pouvait déclarer en 1984: «On n'a jamais connu ça, le patronage», ce qu'il ne pouvait plus dire quatre ans plus tard. Autre constatation, les chefs ne discutent pas des mêmes sujets lorsqu'ils s'adressent à un auditoire du Québec en français ou au reste du Canada en anglais. Parler du Québec, de questions linguistiques ou encore de constitution semble plus approprié au Québec que dans le reste du Canada. En 1988, le premier ministre Mulroney conteste la clause nonobstant contenue dans la Charte canadienne des droits et libertés lors du débat en anglais alors que la veille il était demeuré silencieux à ce sujet à l'occasion du débat en français.

On apprend également que les chefs des partis politiques canadiens n'ont pas un style «trop lourd» quant au nombre de mots débités par minute et au nombre de mots utilisés dans leur phrase comparé aux chefs en France par exemple (p. 219). Pierre Trudeau maintenait une cadence de 166 mots à la minute, tant en 1968 qu'en 1979 et faisait des phrases plus courtes que Clark et Broadbent en utilisant, lors du débat de 1979, 27 mots par phrases contre 29 pour ses vis-à-vis.

Ces éléments, voire ces anecdotes, ont probablement une certaine importance pour les principaux intéressés qui gravitent autour des débats. On peut par contre s'interroger sur la nécessité qu'a l'électorat de connaître tous ces aspects. En quoi tous ces détails contribuent-ils à éclairer le choix des électeurs et des électrices? Pourquoi et pour qui ces informations? Quelle pertinence ont-elles?

Cela nous amène à nous interroger sur la pertinence des débats eux-mêmes. Cette interrogation constitue la plus grande faiblesse de ce livre. Cette analyse a été ni plus ni moins qu'escamotée.

Monière cherche à démontrer que les débats sont au cœur du processus démocratique alors que l'électorat en est totalement absent et ne participe à aucun moment au débat. Les tiers partis en sont aussi exclus. De plus, il tente de justifier l'importance des débats dans le processus électoral alors que l'intérêt de la population semble décroître avec les années. Ainsi, 9 millions de téléspectateurs auraient suivi le débat en 1968, 7,5 millions, soit la moitié de la population au Canada anglais, auraient regardé celui de 1979 et environ 4 millions auraient suivi les débats en anglais en 1988, soit environ 20% de la population. Aux États-Unis et au Québec, la tendance semble la même. Curieusement, l'auteur ne relève pas ce désintérêt de plus en plus marqué de l'électorat face à ce cirque médiatique que sont les débats. En fait, pour donner encore plus d'importance à ces débats, on en vient à considérer non seulement ceux qui ont vu le débat mais également ceux et celles qui en ont

entendu parlé ou qui ont lu des commentaires sur les débats (p. 263). Quand l'intérêt s'étiolo, on élargit l'échantillonnage!

En fait, les objectifs poursuivis avec la tenue d'un débat diffèrent d'un parti à l'autre. Pour Monière, l'objectif est d'«uniformiser le discours politique» (p. 65). Pour un autre le débat constitue «un échange compétitif de symboles» (p. 81). Pour un autre encore le débat permet de «projeter l'image de la compétence gestionnaire» (p. 93), ou encore, de «modifier le jugement des médias» (p. 260-261). Enfin, le but du débat sur le débat servirait à «positionner l'image des partis» (p. 207). Chose sûre, contrairement à la prétention de Monière voulant que les débats servent à donner une plus grande information à l'électorat, nulle part il n'est fait mention d'informer l'électorat et d'expliquer les politiques des partis en présence.

Il n'est pas surprenant d'apprendre que la plupart des analystes ont tendance à dire que les débats en tant que tels n'ont pas d'influence, ou très peu, sur le comportement de l'électorat (p. 146, 273). Ce sont plutôt les médias, les journalistes et les analystes qui ont intérêt à ce qu'il y ait un débat. Ce sont d'ailleurs eux qui réclament habituellement la tenue d'un débat. N'est-ce pas eux qui façonnent l'opinion publique? Ils orientent la discussion par leurs questions et fixent l'agenda politique par leurs interprétations (p. 34). Les commentaires des journalistes après chaque débat démontrent d'ailleurs l'arbitraire des jugements de valeur que ceux-ci portent pour départager le gagnant ou le perdant. On ne compte plus les contradictions, les jugements qui se fondent sur on ne sait quoi. Que dire des différences de jugements entre journalistes francophones et anglophones? Que dire également de la partialité des journalistes dans le choix des questions? Lors du débat de 1979, les journalistes ont questionné les deux chefs de l'opposition sur les pratiques illégales de la GRC mais n'ont pas cru bon d'adresser une seule question à ce sujet au Premier ministre Trudeau qui en était au premier chef responsable (p. 115).

On peut alors se demander pourquoi accorder tant d'importance à un événement politique qui s'insère à l'intérieur du processus électoral au même titre que les affiches et la publicité. Les débats permettent de détourner l'attention de l'électorat sur un enjeu totalement secondaire: le débat sur le débat. Tout le temps passé à discuter de la couleur de la cravate des candidats et de leur sourire éloigne l'attention de l'électorat des vrais problèmes et des véritables enjeux.

Monière considère même que «les débats sont devenus la grande messe du rituel démocratique. Ils rassemblent la nation au pied de l'autel cathodique qui retransmet l'image et le discours des chefs de partis en compétition. Ils sont devenus une nouvelle institution politique» (p. 18). Ce qui l'amène en conclusion à préconiser «l'institutionnalisation des débats télévisés» (p. 275). Il ne faudrait pas oublier que la grand-messe était un rite au sein de l'Église catholique pour raffermir la foi. Et si le débat télévisé n'était qu'un rite pour consolider le mythe de la démocratie?

Chose sûre, la nécessité de cette institutionnalisation n'a pas été démontrée à la lumière de l'étude de Monière. Il faudrait se demander au profit de

qui devrait servir cette institutionnalisation. Au profit de l'électorat? Il est permis d'en douter...

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

MICHEL LÉVESQUE